La loi Etat-nation d'Israël: la résurrection de l'apartheid

21.08.2018

Categories: Apartheid et colonialisme, BDS-Arguments

Haidar Eid – 24 juillet 2018 – Middle East Eye

Après l'approbation de la « nouvelle » loi État-nation, il semble que nous nous dirigeons vers l'inévitable : une confrontation avec la suprématie juive dans sa forme la plus hideuse.

Je suis un Sud-Africain naturalisé, un Palestinien d'origine. J'ai passé six ans en république d'Afrique du Sud à partir de 1997, trois ans après les premières élections multiraciales qui finalement ont abouti à la nomination de Nelson Mandela comme le premier Président noir du pays.

Ce furent des années agitées avec le spectre d'un apartheid qui menaçait toujours après avoir régné pendant 46 ans, laissant des cicatrices auxquelles le peuple d'Afrique du Sud, dans ses différentes races, a toujours à faire face.

Un système d'apartheid inhumain

Ce qui me préoccupe ici, c'est le fait que pas un seul pays dans le monde, à la fin des années 1980, ne voulait avoir quelque chose à voir avec le système d'apartheid inhumain, même pas reconnaître les soi-disant « terres d'origine indépendantes » accordées comme peau-de-vin à quelques Africains autochtones par le régime d'apartheid.

Ce qu'il faut noter là, c'est que la communauté internationale considère le crime d'apartheid comme le deuxième crime contre l'humanité le plus grave, après le génocide.

C'est pourquoi moi-même, en tant que descendant palestinien de réfugiés chassés de leur village de Zarnouqa, nettoyé ethniquement, j'ai le droit d'user de mon droit au retour, reconnu internationalement. Je me dois également d'exprimer mon désaccord avec la promotion de la solution à deux États comme étant LA solution « répondant aux aspirations nationales des Israéliens et des Palestiniens ».

Résidant à Gaza, je suis choqué constamment de voir des politiciens qui croient encore qu'il existe deux côtés égaux dans ce qu'ils appellent le « conflit israélo-palestinien ». Est-ce que ces mêmes politiciens ont cru dans les années 1970 et 1980 qu'il existait deux parties égales en Afrique du Sud, les Blancs et les Noirs, avec des revendications territoriales égales ?

Contrairement à la nouvelle Afrique du Sud, post-apartheid, au sein de l'État d'Israël tous les êtres humains ne sont pas égaux. Israël se définit maintenant comme un « État juif ». Et comme 22 % des citoyens d'Israël sont des Palestiniens, ceux-ci se trouvent exclus du statut de citoyen de cet État. (Il y a plus de quatre millions de Palestiniens qui vivent sous l'occupation militaire directe dans la bande de Gaza et en Cisjordanie).

Israël n'est pas un État pour tous ses citoyens. C'est un État pour le « peuple » juif, un État auquel la plupart d'entre eux n'ont aucun droit de par leur naissance. Donc, alors que quelqu'un peut être citoyen de n'importe quel pays du monde, s'il est juif, il profite des pleins droits en Israël, droits que l'Israël d'apartheid nous refuse, à nous les Palestiniens, qui sommes le peuple originaire de cette terre. Quand ils parlent de nous, ils disent les « Arabes israéliens », les « résidents de Jérusalem », les « Arabes des territoires ».

Une infériorité institutionnalisée

Pour ajouter l'insulte à la blessure, il n'existe pas de nationalité israélienne. À la place, il y a une « nationalité juive », tout comme il y avait une « nationalité blanche » dans l'Afrique du Sud de l'apartheid. De sorte que si l'on naît de parents palestiniens vivant en Israël, on se voit aussi refuser les droits à « la nationalité juive », et on est tenu de se soumettre à une infériorité institutionnalisée, ou de faire le choix d'y résister, ce qui est la réaction naturelle de tout être humain qui se respecte, et choix qui fut celui de Nelson Mandela et de Martin Luther King.

Les mêmes lois racistes qui servaient à interdire aux Noirs toute acquisition foncière dans les zones blanches dans l'Afrique du Sud de l'apartheid sont une force dans l'Israël de l'apartheid. Les citoyens palestiniens indigènes en Israël n'ont pas seulement l'interdiction de vivre sur des terres acquises par « les institutions juives », mais ils ne sont pas davantage autorisés à résider dans toute zone classée comme étant « juive ».

Moi-même, je possède un titre juridique sur la terre de mes parents en Israël, mais je n'y ai aucun droit « légal » car la propriété de mes parents, comme celle de millions d'autres Palestiniens, nous a été enlevée, et donnée à des juifs qui en sont devenus propriétaires.

Et maintenant, après l'approbation de la « nouvelle » loi État-nation, il semble que nous nous dirigeons vers l'inévitable : une confrontation avec la suprématie juive dans sa(ses) forme(s) la plus hideuse. À Oslo, en 1993, la direction palestinienne a eu l'illusion qu'elle serait en mesure d'établir un bantoustan que le monde reconnaîtrait comme l'État de Palestine.

À l'époque, la proposition revenait à accepter le programme de la « gauche » sioniste, approuvé par les États-Unis. Aujourd'hui, on nous demande d'accepter le programme d'un gouvernement de l'extrême droite sioniste, approuvé par le gouvernement de droite des États-Unis et qui a reçu une nouvelle dénomination, « l'accord du siècle ».

C'est dans ce contexte que la nouvelle vieille loi État-nation juif peut être comprise : c'est la renaissance de l'apartheid.

Le Dr Haidar Eid est professeur associé au Département de la littérature anglaise à l'Université Al-Aqsa dans la bande de Gaza.

Traduction: JPP pour l'Agence Média Palestine

Source: MEE

A lire aussi la position de Adalah (The legal Center for Arab Minority Rights in Israel)